



Monsieur Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse - Président de Toulouse Métropole
Hôtel de Ville
Place du Capitole, 31000 Toulouse

Toulouse, le 20 novembre 2017.

Objet : pollution atmosphérique dans notre agglomération.

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Toulouse et son agglomération connaissent depuis quelques jours un épisode de forte pollution de l'air. Atmo Midi-Pyrénées, qui en mesure la qualité, a en effet tiré la sonnette d'alarme en fin de semaine dernière.

Au moment où je vous écris, la Haute-Garonne est placée en « alerte rouge ». À Toulouse, ce samedi 18 novembre, l'indice de qualité de l'air a été de 8 (« mauvais à très mauvais ») sur une échelle de dégradation pouvant aller jusqu'à 10.

La cause de cette pollution est la conjugaison d'une masse d'air stable avec l'accumulation des émissions locales des particules issues du trafic routier, des dispositifs de chauffage, des industries et des émissions naturelles. A Toulouse les transports sont le secteur le plus émetteur, avec une part de plus de 50% de l'ensemble des polluants atmosphériques.

La forte pollution que nous connaissons ces jours-ci n'est plus un phénomène rare. Les résultats des études d'Atmo nous rappellent que le territoire de Toulouse Métropole a connu en fin d'année 2016 de nombreux épisodes de pollution aux particules fines. C'est ainsi que 9 procédures d'information et recommandation ont été mises en oeuvre, enregistrées dans l'ensemble au mois de décembre.

Malheureusement l'année 2017 ne s'annonce guère meilleure...

Face à cette urgence sanitaire, le Préfet de Haute-Garonne a pris ses responsabilités. Lors de la récente inauguration de l'Observatoire régional de l'air à Toulouse, il a annoncé des arrêtés restreignant la circulation des véhicules les plus polluants en cas de pic de pollution. Des mesures qui devraient intervenir entre la fin de l'année et début 2018. En attendant, et conformément à l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2017, le Préfet a mis en œuvre vendredi dernier la procédure d'alerte sur persistance d'un épisode de pollution de l'air et engagé des mesures pour faire face à ce pic de pollution, avec l'abaissement des vitesses sur les axes routiers et autoroutiers de l'ensemble du département.

L'enjeu est crucial, car la pollution atmosphérique affecte les fonctions pulmonaires, provoque des irritations, la diminution de la capacité respiratoire et favorise les infections. Selon les études présentées en septembre par le Préfet de Haute-Garonne, elle est à l'origine de 2 800 décès par an sur la région Occitanie, Toulouse Métropole étant le territoire le plus concerné.

Or je constate à regret que face à cette situation, Monsieur le Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, lorsque vous vous exprimez sur la qualité de l'air, vous semblez vous satisfaire que Toulouse soit « la grande ville la moins polluée de France »...

Cela signifie t-il que les morts prématurées causées par la pollution sur notre territoire sont moins problématiques ? Que le développement de maladies chroniques telles que l'asthme est moins grave à Toulouse qu'ailleurs ?

L'exposition chronique à la pollution au dioxyde de carbone et aux particules fines est aussi une réalité quotidienne à Toulouse. Les principales zones impactées par la pollution de l'air dépassant la valeur limite pour la protection de la santé correspondent à la commune de Toulouse et à sa première couronne.

À l'échelle de la métropole toulousaine, Atmo évalue entre 6 000 et 17 000 le nombre de personnes exposées au-delà des valeurs limites pour la protection de la santé, pour le dioxyde d'azote et les particules.

Il est cynique d'oser se comparer aux autres villes lorsque l'on parle d'un problème de santé publique. Aujourd'hui Toulouse est tout aussi concernée que les autres grandes villes, et les décisions (ou non-décisions) d'aujourd'hui seront responsables de la santé - donc des maladies et des morts - de demain !

La pollution de l'air a beau être moins visible et moins médiatique (jusqu'à présent...) que les actes de délinquance et de criminalité, elle n'en constitue pas moins un enjeu de sécurité publique... C'est pourquoi, pour le bien-être de nos concitoyens, nous vous demandons solennellement de la traiter avec la même gravité.

A court terme, en cas de pic de pollution, notre collectivité se devrait de renforcer les mesures d'alerte, de prévention et d'incitation à l'utilisation des transports en commun. Parmi les mesures envisageables :

- L'instauration les jours de pic de la gratuité sur l'ensemble du réseau Tisséo.
- Une communication massive sur la nécessité d'utiliser les transports en commun.
- L'information en temps réel des cyclistes et des piétons sur les voies et secteurs les plus pollués, via des applications numériques permettant de favoriser le choix d'itinéraires alternatifs.

Par ailleurs, la piétonisation du centre ville que nous avons engagée durant le précédent mandat a montré son impact positif sur la qualité de l'air, puisqu'en 2013, des études de l'ORAMIP ont établi que dans l'hypercentre, les niveaux de concentration en dioxyde d'azote et en benzène avaient diminué respectivement de 40% et de 32% en 2013 par rapport à 2012, donc après la mise en oeuvre de cette piétonisation. C'est pourquoi celle-ci devrait s'élargir progressivement à toute notre ville.

Chacun des quartiers doit pouvoir bénéficier au plus vite de zones de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h, priorité aux piétons puis aux vélos), de la généralisation du stationnement résident, de plans de circulation dissuadant le trafic de transit, de voies cyclables, de plantation d'alignements d'arbres...

Enfin, la politique des transports en commun et des modes doux (piétons, vélo) doit redevenir la priorité des priorités, et l'ambition doit se mesurer non pas en volumes financiers mais en volume de solutions concrètes et nouvelles qui constituent autant d'alternatives à la voiture individuelle.

En matière de mobilités, il n'est pas possible d'attendre 2024 voire 2030 pour apporter des solutions concrètes aux Toulousains et aux habitants de l'agglomération. Pour répondre à l'urgence et préparer l'avenir, nous vous avons proposé un plan de développement progressif des mobilités à l'horizon 2030, afin de permettre un maillage du territoire efficace et de favoriser un développement urbain harmonieux. Je me permets de réitérer ici ces propositions, qui n'ont à ce jour pas fait l'objet d'un examen par le Conseil scientifique de Tisséo. Elles reposent principalement sur :

- Un renforcement rapide du réseau actuel par la création de 8 nouvelles lignes de bus rapides circulant en sites propres pour la desserte des périphéries. Ces lignes ont vocation à compléter le réseau Linéo dont vous médiatisez abondamment l'actuel déploiement... Mais dont l'impact en termes de report modal s'annonce faible, puisque la plupart des Linéos sont déjà englués dans le trafic routier faute de voies réservées.
- Le prolongement de la ligne A du métro vers la Ramée pour assurer une connexion avec la rocade Arc-en-ciel, et le prolongement de la ligne B jusqu'à Labège.
- La poursuite et l'amélioration du réseau tramway.
- Une véritable politique vélo, reposant en particulier sur le développement de pistes cyclables sécurisées, et du réseau express Vélo qui figurait parmi vos engagements électoraux...
- La création de plusieurs circulaires de bus rapides pour des trajets de périphérie à périphérie.

- Enfin, la réalisation d'une 3^{ème} ligne de métro longue d'environ 12 km au nord, reliant Colomiers à la gare Matabiau.

Nous évaluons ce projet à 3,5 milliards d'euros, soit un budget inférieur au projet Mobilités que vous avez proposé, et pour un maillage bien plus important du territoire de notre métropole. Le différentiel étant mobilisable pour cofinancer un réseau express métropolitain de trains avec la région Occitanie.

Ce projet permettrait de donner à notre agglomération une réelle ambition en termes d'alternatives à la voiture individuelle, pour l'ensemble de ses habitants, aujourd'hui contraints d'utiliser leur véhicule. Au nom des élus écologistes, je vous demande donc de revoir votre actuel projet mobilités pour faire face à l'urgence sanitaire à laquelle nous sommes confrontés.

Vous remerciant par avance pour l'examen de l'ensemble de ces propositions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Pour les élu-e-s du groupe Toulouse Vert Demain,

Antoine Maurice

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maurice', with a large, sweeping underline that extends to the left and right of the name.